



GUIDE DU CAMP DE JOUR 2022

Béatrice Gingras
Coordonnatrice du camp de jour 2022
T : 819-373-8151
Courriel : campdejour.isq@v3r.net

Corporation pour le développement de l'Île Saint-Quentin

10, Place de la Rosalie
C.P. 956
Trois-Rivières (Québec) G9A 5K2

Téléphone : 819 373-8151
Sans frais : 1 866 370-8151

Table des matières

INTRODUCTION	3
NOTRE PERSONNEL	3
HORAIRE	3
INSCRIPTION	4
TARIFS & MODALITÉS DE PAIEMENT	4
RETARDS	4
ABSENCES	5
ARRIVÉE	5
SYSTÈME D'IDENTIFICATION	5
DÉPART	6
THÉMATIQUES HEBDOMADAIRES	6
BAIGNADES	6
MATÉRIEL PERSONNEL QUOTIDIEN	6
CRÈME SOLAIRE ET CHASSE-MOUSTIQUES	7
REPAS, COLLATIONS ET ALLERGIES	7
LES ENFANTS ET LEURS JOUETS	8
PARTICULARITÉS MÉDICALES ET ALLERGIES	8
FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR ADMINISTRER UN MÉDICAMENT	8
ÉPIDÉMIE (COVID/ROUGEOLE/GASTRO)	8
POLITIQUE D'ANNULATION	9
MESURES DE PROTECTION COVID-19	9
REÇU POUR DÉCLARATION FISCALE	9
PRISE DE PHOTOS ET VIDÉOS	9

INTRODUCTION

Notre mission est de faire vivre aux enfants un été en nature, en leur proposant des activités enrichissantes qui utilisent le potentiel et les richesses de l'île. Les thématiques des semaines ont été choisies afin que les activités soient diversifiées et amusantes, le tout dans un environnement sécuritaire.

Ce guide a été conçu pour vous aider à bien préparer et planifier les journées de votre enfant. Vous y trouverez aussi nos procédures et nos politiques.

Merci de faire confiance à l'équipe du camp de jour de l'île Saint-Quentin!

NOTRE PERSONNEL

La réputation de notre camp de jour s'est bâtie au fil des ans, sur la qualité de notre personnel et aussi sur le dynamisme de chacun de nos animateurs. Grâce à nos formations et notre accompagnement, nous savons qu'ils seront les meilleurs créateurs de souvenirs et de sourires pour vos enfants.



DURÉE & HORAIRE

Durée : 27 juin au 26 août 2022, du lundi au vendredi

Heures d'accueil : 07h45 à 09h00

Camp de jour : 09h00 à 16h00

Heures de départ : 16h00 à 17h15

L'horaire suivant est à titre indicatif et peut varier.

10h00 à 10h30 Collation

12h15 à 13h15 Heure de dîner

15h00 à 15h30 Collation

IMPORTANT : Si une condition particulière nécessite qu'un enfant doive arriver après 9h ou partir avant 16h, bien vouloir aviser 24h à l'avance au campdejour.isq@v3r.net. Merci!

INSCRIPTION

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 17 juin 2022 ou jusqu'à ce que les groupes soient complets.
Les places sont limitées.

TARIFS & MODALITÉS DE PAIEMENT

CAMP DE JOUR (incluant service de garde et activités) : 125\$ par semaine, par enfant (aucune taxe applicable)
+
REPAS (2 collations + dîner) : 60\$ par semaine, par enfant (taxable et 100% non-remboursable)
PRIX TOTAL : 193.99\$ par semaine pour le premier enfant

Rabais de 10\$ sur le camp de jour pour les enfants supplémentaires habitant à la même adresse.

CARTE À PUCE : Dépôt de 5\$ pour avoir une carte à puce afin d'accéder à l'île de 7h45 à 9h et de 16h à 17h15. Lors de la remise de la puce à la fin du camp de jour, nous vous redonnerons le dépôt. Si vous ne nous la retournez pas, le 5\$ sera conservé par la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin.

PAIEMENTS :

1. Paiement entier (Visa ou Master Card) des repas lors de l'inscription (60\$ taxable par semaine, par enfant).
2. Le premier paiement du camp de jour se fera à votre passage à la billetterie lors de la première journée de vos enfants (lundi). Le montant à payer correspondra à la moitié du solde dû sur le bon de commande. Prévoir une carte de crédit (Visa, Master Card) ou une carte débit pour le paiement.
3. Le dernier paiement du camp de jour se fera à votre passage à la billetterie vers le milieu du camp de jour de vos enfants (toujours le lundi). Le montant correspondra au solde dû sur le bon de commande. Prévoir une carte de crédit (Visa, Master Card) ou une carte débit pour le paiement.

À défaut de paiement aux dates mentionnées sur votre bon de commande, vous ne pourrez laisser vos enfants au camp.

Frais de retard : 5\$ taxable au 10 minutes

RETARDS

Les frais de retard sont calculés à partir de 17h20 (heure de cellulaire) à raison de 5\$ (taxables) par tranche de 10 minutes. Ces frais vous seront facturés à la moitié du camp de jour ainsi qu'à la dernière semaine de vos enfants.

ABSENCES

Si un enfant doit être absent une journée, s'il vous plaît, nous en aviser 24 h avant par courriel au campdejour.isq@v3r.net, afin de nous permettre d'assurer chaque jour, la bonne gestion des groupes.

ARRIVÉE

L'arrivée de vos enfants se fera sur une aire de débarcadère près du pavillon de la Rosalie réservé au camp de jour entre 7h45 et 8h55.

- Lorsque vous serez sur le site, **nous vous demandons de vous rendre au débarcadère et de suivre les indications qui vous seront données par les animateurs.**
- L'accueil se fera une voiture à la fois. Un animateur sera présent pour prendre en charge les enfants, vérifier toutes les informations nécessaires, vous poser quelques questions santé et répondre à vos interrogations. **Veillez prévoir un temps d'attente suffisant** pour accueillir chaque enfant.



SYSTÈME D'IDENTIFICATION

Nous vous demandons de fournir un mot de passe qui servira au moment de récupérer vos enfants en fin de journée. Les personnes autorisées à venir les chercher doivent également connaître ce mot de passe.

Si le mot de passe n'est pas déjà transmis, vous pouvez l'envoyer par courriel au campdejour.isq@v3r.net. N'oubliez pas de mentionner le nom de vos enfants.

DÉPART

Le départ s'effectuera entre 16h et 17h15 et se déroulera selon le même principe que l'arrivée.

Note: Chaque personne responsable de venir chercher les enfants doit être préalablement inscrite au registre.

- Rendez-vous au débarcadère puis, mentionnez vos nom, le nom de chaque enfant ainsi que votre mot de passe à l'animateur responsable du terrain (prévoir du temps d'attente).

THÉMATIQUES HEBDOMADAIRES

Un tableau sera installé près du débarcadère dans le but de vous informer des activités importantes de la semaine. Si votre enfant doit apporter quelque chose de spécial pour ces activités, c'est à cet endroit que ce sera inscrit.

BAIGNADES

L'île Saint-Quentin offre un site de baignade sécuritaire et structuré. Des plages horaires à la piscine seront attribuées à chaque groupe.

Une équipe de sauveteurs est présente en tout temps lorsque les enfants se baignent.

Une évaluation des aptitudes à la nage des jeunes sera également faite afin de déterminer s'il est préférable qu'ils se baignent dans la pataugeoire ou dans la piscine.

MATÉRIEL PERSONNEL QUOTIDIEN

Nous vous rappelons que nous jouons dehors sur la pelouse et dans le sable, veuillez habiller vos enfants en conséquence. Il est important de vous assurer que vos enfants aient tout le matériel nécessaire et qu'il soit identifié à leur nom.

Tenue vestimentaire appropriée selon la température et matériel personnel quotidien :

- Vêtements de rechange (short, chandail, bas, sous-vêtements, etc.);
- Casquette ou chapeau;
- Pantalon et veste, car les matins sont froids à l'île;
- Maillot de bain, serviette et souliers de plage fermés + un sac de plastique pour les ranger mouillés;
- Veste de flottaison pour les enfants qui en ont besoin;
- Imperméable et bottes de pluie lors des journées pluvieuses;

- Bouteille d'eau réutilisable;
- Espadrilles FACILES à attacher (**AUCUNE gougoune, sandale ou Croc pour éviter les blessures**);
- Crème solaire et chasse-moustiques (préférentiellement en vaporisateur pour que l'enfant puisse l'utiliser seul);
- Sac à dos pour y mettre ses effets personnels.

Note : La Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin n'est pas responsable des objets perdus et endommagés au camp de jour.

CRÈME SOLAIRE ET CHASSE-MOUSTIQUES

Les enfants doivent avoir en tout temps de la crème solaire ainsi que du chasse-moustiques, identifiés à leur nom. Afin d'éviter les allergies, il n'y aura aucun prêt de crème solaire et de chasse-moustiques, ni par le camp de jour ni par les enfants entre eux. Nous vous demandons d'appliquer une première couche de crème solaire à la maison avant l'arrivée à l'île. Chaque enfant a la responsabilité d'appliquer sa protection solaire. Bien vouloir leur apprendre comment la mettre correctement. Les animateurs feront toutefois des rappels sur la méthode à utiliser.

Vous pouvez également remplir et signer le formulaire d'autorisation d'assistance pour l'application de la protection solaire et du chasse-moustiques. Ce formulaire se retrouve dans le document nommé « **DOCUMENT À SIGNER** ».

REPAS, COLLATIONS ET ALLERGIES

Pour les enfants ne présentant aucune restriction alimentaire ou allergie, les repas et collations sont inclus. Le tout sera servi à l'extérieur, sauf si la météo ne le permet pas. Tous nos repas sont sans trace de noix ni d'arachides et sont préparés par un service de traiteur qui livre chaque jour la nourriture.

Les enfants présentant des intolérances, des allergies ou des restrictions alimentaires sévères, doivent apporter leur repas tous les jours. La boîte à lunch doit contenir :

- 2 collations saines et soutenantes, sans trace de noix ni d'arachides (Ex. : fruits, légumes, produits laitiers, galettes de gruau, etc.);
- Les repas peuvent être chaud dans un contenant isotherme ou froid avec sachet ou bloc réfrigérant (aucun micro-onde ou réfrigérateur sur place);
- Les ustensiles nécessaires pour les repas et collations.

Interdit en tout temps :

- Aucune boisson gazeuse ou énergétique, chocolat, croustilles ou bonbons.

Note : Afin de limiter les allergènes ainsi que la propagation de la Covid-19, aucun partage d'aliments, d'ustensiles ou d'effets personnels ne sera accepté.

LES ENFANTS ET LEURS JOUETS

Seuls les objets nécessaires au bon déroulement du camp peuvent être apportés de la maison. Si un enfant est surpris avec un objet interdit, celui-ci lui sera confisqué pour la journée (exemple : allumettes, briquet, équipement électronique de toutes les valeurs (cellulaire, tablette...), objets tranchants, etc. Si le geste se répète, les mesures disciplinaires du code de vie seront appliquées (voir « **DOCUMENT À SIGNER** »).

PARTICULARITÉS MÉDICALES ET ALLERGIES

Lors de l'inscription, vous devez nous aviser des particularités médicales de vos enfants tels que phobies, trouble du comportement, asthme, allergie, maladie, etc.

FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR ADMINISTRER UN MÉDICAMENT

Nous ne gardons pas de Tylenol, Tempra, Graval ou autres médicaments au camp de jour. Si un enfant doit se médicamenter, il est de votre responsabilité de lui administrer sa dose avant son arrivée.

Si une condition particulière nécessite la prise de médication sous prescription pendant les heures de camp de jour, nous devons avoir une autorisation écrite du parent pour l'administration de celui-ci. Le médicament doit être dans son emballage d'origine (avec l'autocollant de la pharmacie expliquant le dosage et la fréquence), identifié au nom de l'enfant. Les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette du médicament font foi de l'autorisation de ce professionnel.

Le médicament doit être à l'intérieur d'un sac de plastique avec fermeture à glissière de type Ziploc et doit être identifié au nom de l'enfant. Celui-ci doit être remis à l'animateur en chef ou au responsable du terrain, lorsque l'enfant arrive. L'employé de l'île vous fera remplir un formulaire d'autorisation parentale pour l'administration du médicament.

Si votre enfant souffre d'allergies sévères et qu'il possède un auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen^{MD}), vous devez lui expliquer qu'il est responsable du transport de son médicament.

ÉPIDÉMIE (COVID/ROUGEOLE/GASTRO)

Lorsque vous constatez que vos enfants ont des symptômes ou ont contracté une maladie contagieuse (coronavirus, rougeole, poux, gastroentérite, etc.), nous vous demandons de les garder à la maison et d'en aviser le personnel du camp de jour immédiatement, afin que les mesures nécessaires soient prises.

POLITIQUE D'ANNULATION

- Le plan repas est 100% non remboursable.
- Le coût des journées de camp déjà passé doit être payé.
- Une pénalité correspondant à la plus petite de ces deux sommes vous sera facturée : 50\$ ou 10% du coût des journées de camp qui sont annulées apparaissant sur votre contrat/bon de commande.

MESURES DE PROTECTION COVID-19

Le camp de jour de l'île Saint-Quentin s'assurera d'être conforme relativement aux consignes émises par la Santé publique du Québec. Ce qui signifie que nos procédures sont sujettes à changement.

Tout le monde doit se couvrir la bouche et le nez lors d'un éternuement. Veuillez expliquer à vos enfants que lorsqu'ils utilisent un mouchoir, ils doivent le jeter dès que possible et se laver les mains avec du savon afin de réduire la propagation des germes.

Un animateur sera attiré au même groupe d'enfants pour la semaine et chaque enfant demeurera dans ce même groupe.

REÇU POUR DÉCLARATION FISCALE

- Ce relevé vous sera transmis au plus tard le 28 février de l'année suivante.
- Une directive du ministère du Revenu nous oblige à demander le numéro d'assurance sociale de la personne au nom de laquelle nous remettons le reçu. Si vous avez inscrit de remettre un relevé 24 au 2^e parent, nous avons également besoin de son numéro d'assurance social et de son adresse complète. Les frais donnant droit au crédit d'impôt seront alors divisés en deux.

PRISE DE PHOTOS ET VIDÉOS

- Dans le cadre des activités prévues à la programmation durant le camp de jour, les employés et les membres du conseil d'administration désirent créer des souvenirs. En apposant votre signature au formulaire d'autorisation qui se retrouve dans le « **DOCUMENT À SIGNER** », vous nous autorisez, à faire la diffusion de ces photos/vidéos sur le site web, dans les publicités du camp de jour ainsi que sur la page Facebook de l'île Saint-Quentin.
- Cette autorisation sera valide du **27 juin au 26 août 2022 inclusivement**.

